



CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES

Marie-Louise GOURDON

*Présidente du Groupe Socialiste et Écologiste
Conseillère Départementale des Alpes-Maritimes
Vice-présidente du Pays de Grasse
Adjointe au Maire de Mouans-Sartoux*



Emmanuel MACRON

*Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du
Numérique
139, rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12*

Nice, le 29 février 2016

Monsieur le Ministre,

Le 25 février dernier, la Commission permanente du Conseil départemental des Alpes-Maritimes a été saisie d'une communication du Président CIOTTI à propos de la vente de parts de l'Etat dans les aéroports de Nice et de Cannes.

C'est en ma qualité de Présidente du Groupe socialiste et écologiste du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes mais également en tant que Vice-présidente de l'Agglomération du Pays de Grasse et de Maire-adjointe de la commune de Mouans-Sartoux, collectivités concernées directement par les survols aériens que je me permets de vous solliciter afin que **figure, dans le cahier des charges qui sera donné aux repreneurs potentiels, un volet environnement et qualité de vie des habitants qui vivent sous les larges zones de survol, notamment celle de l'aéroport de Cannes-Mandelieu.**

• **LA SITUATION ACTUELLE :**

150 000 habitants vivent dans la zone survolée par les avions de l'aéroport Cannes-Mandelieu, ils doivent continuer à être entendus et mieux respectés dans leur qualité de vie.

L'ensemble des responsables politiques du Département s'est exprimé sur la vente de parts de l'Etat dans les aéroports de Nice et Cannes et sur les éventuelles conditions de reprise mais personne n'a mis dans la balance la question des nuisances aériennes sonores et environnementales.

Les habitants du bassin cannois, qui s'étend jusqu'à Mouans-Sartoux en passant par Cannes, Mandelieu, Mougins, La Roquette et Pégomas, subissent les nuisances croissantes du trafic cannois surtout d'avril à octobre lorsque le trafic est à son maximum. Le tonnage des avions n'étant plus limité (après être passé de 13 tonnes à 22 tonnes celui-ci peut atteindre aujourd'hui 35 tonnes) la pollution acoustique et atmosphérique ne cesse de progresser. Les maisons deviennent invendables lorsqu'elles sont situées sous le fameux " trombone " qu'empruntent les avions.

Depuis des années, ils tentent par diverses actions de défendre leur cadre de vie.

• **CE QU'IL CONVIENT DRAIT DE VOIR FIGURER DANS LE CAHIER DES CHARGES :**

Les élus et associations ont obtenu au fil de différents combats menés :

- 1- que soit créée la **Commission consultative de l'environnement** (COCOENVI). Cette commission réunit le Préfet, les élus locaux, la direction de l'aéroport, et les associations.
- 2- Cette commission a produit une **charte de l'environnement** visant à réduire les très importantes nuisances sonores et atmosphériques. Quelques améliorations ont été obtenues à ce titre.

Nous demandons, avec les associations de défense de l'environnement, que ces dispositifs, Commission consultative de l'environnement et charte de l'environnement, soient maintenus par le repreneur.

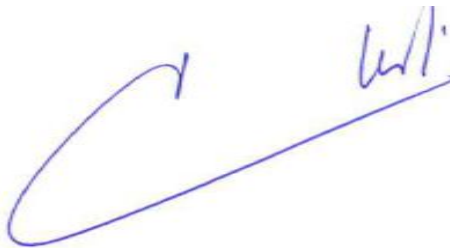
Nous souhaitons ainsi que les citoyens et élus puissent continuer à être entendus et écoutés par le repreneur lorsqu'ils défendent leur qualité de vie.

Nous sommes conscients que l'activité économique de notre région et de notre département est étroitement liée au dynamisme de ces aéroports. Mais il faut aussi être conscient que la bande côtière survolée est très densément peuplée et que les nuisances ne peuvent pas augmenter indéfiniment.

Vous allez rencontrer demain, mardi 2 mars, les responsables politiques de la Région PACA, du Département des Alpes-Maritimes, de la Métropole Nice Côte d'Azur et la CCI.

Je leur adresse le même courrier afin que chacun puisse intégrer la nécessité d'inscrire dans ce cahier des charges le volet environnement.

Vous remerciant de votre écoute, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by the initials 'ML'.

Marie-Louise GOURDON